



Situation technique en Corse : le blocage vient du Directeur Interrégional !

Suite à notre tract précédent au sujet du non renouvellement des contrats de personnels techniques de spécialité restauration collective et bâtiment sur les établissements de Corse, la DRH de la DAP nous a informés que ces décisions ne venaient pas de ses services mais de la DISP PACA CORSE :

C'est le Directeur Interrégional de Marseille qui a décidé de la mise en péril des établissements de Corse sur les fonctions relevant du personnel technique !

Pourtant tous les postes vacants de personnels techniques au sein des établissements de Corse sont cruciaux : restauration collective, service technique, ...

Le Centre de Détention de Casabianda, au vu de sa configuration géographique a obligatoirement besoin de deux personnels de la spécialité restauration collective pour fonctionner : comment gérer et produire simultanément sur deux cuisines distantes de plusieurs kilomètres sans risques sanitaires ?

Par le passé, le même DI de Marseille pourtant a été très prompt à pointer les infractions commises sur le mess du CD de Casabianda car sa responsabilité aurait pu être engagée.

Pourquoi le DI de Marseille prend aujourd'hui la décision de supprimer ce poste, d'augmenter le risque d'infections alimentaires et ainsi d'augmenter le risque de mise en cause de sa responsabilité?

Au CP de Borgo, il a été mis fin au contrat d'un personnel technique « pour raisons budgétaires ».

Pourtant, suite au départ de la société de maintenance multi-technique, le Directeur Interrégional avait jugé utile d'ouvrir ces postes aux agents sous contrat pour pallier la pénurie de personnel.

Ce même agent contractuel du CP Borgo réussit le concours d'adjoint technique, et voici que la Direction Interrégionale se rend compte trop tard qu'elle a mal priorisé ses besoins car il n'y a aucun poste d'ouvert sur le CP Borgo.

Monsieur le Directeur, êtes-vous prêt à assumer les conséquences de vos décisions ?

Vous serez le seul responsable de la situation des personnels techniques de Corse.

Le SNPPT FO dénonce l'acharnement du Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Marseille contre les services techniques de Corse.

Le SNPPT FO renouvelle son exigence d'ouverture de postes de personnels techniques dans les établissements pénitentiaires de Corse car il y a urgence.

*Le 13 juillet 2015,
Le Secrétaire Général,*

Paul BONO